

[Appel à projets « Inclusion par le travail indépendant des personnes en difficulté d'accès à l'emploi »](#) [1]

L'entrepreneuriat peut constituer, au même titre que l'emploi salarié, un vecteur d'inclusion sociale et d'autonomisation économique et financière pour des personnes fragilisées sur le marché du travail. Aussi, dans le cadre du pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique (IAE) et du plan « 1 jeune, 1 solution », le gouvernement lance un appel à projets « Inclusion par le travail indépendant des personnes en difficulté d'accès à l'emploi », pour soutenir une offre d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise renforcée pour ces publics.

L'appel à projets vise à sélectionner des opérateurs d'envergure nationale, en mesure de permettre rapidement à un nombre significatif de personnes d'accéder à la création/reprise d'entreprise lorsqu'il s'agit de la solution pertinente pour leur projet et également soutenir la mise en œuvre d'une offre de service renforcée, adaptée à la diversité des besoins et des profils des personnes concernées.

Cette initiative vient en soutien des actions des régions, lesquelles seront associées à la sélection des projets et à leur mise en œuvre dans les territoires.

La date de clôture des candidatures est fixée au 23 avril 2021.

[En savoir plus \(Ministère du Travail\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/appel-%C3%A0-projets-%C2%AB-inclusion-par-le-travail-ind%C3%A9pendant-des-personnes-en-difficult%C3%A9-d%E2%80%99acc%C3%A8s-%C3%A0>

[2] <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/lancement-de-l-appel-a-projets-inclusion-par-le-travail-independant-des>